

# A l'aéroport, la poignée de main qui soulage François Longchamp et les voyageurs

**Genève** Après onze jours de grève, les quelque 70 employés en colère de l'entreprise Swissport ont signé un accord avec leur employeur sous les auspices du ministre radical. Les bagagistes voient leur salaire augmenté



*Manifestation de soutien aux grévistes de Swissport, samedi. La résolution du conflit a nécessité dix-neuf heures de discussions dans le bureau de François Longchamp. GENÈVE, 9 JANVIER 2010*

## Cynthia Gani

Dix-neuf heures de discussions dans le bureau de François Longchamp pour enfin enterrer la hache de guerre. Défendus par le Syndicat des services publics (SSP), les bagagistes de l'entreprise d'assistance au sol Swissport ont signé mardi un accord avec leur employeur: après onze jours de mobilisation, les quelque 70 grévistes reprendront le travail aujourd'hui. Elu à la triple casquette de président de l'Aéroport international de Genève (AIG),

ministre de la Solidarité et de l'emploi et président du Conseil d'Etat, François Longchamp a finalement réussi à imposer la paix aux partenaires sociaux, après avoir tenté de se tenir en retrait (LT des 06, 07, 08 et 09.01.2010).

### Salaires revalorisés

La nouvelle convention collective de Swissport tient compte d'une partie des revendications des grévistes. A l'origine, ils réclamaient une hausse salariale de 250 francs par mois pour les employés du tri des bagages et du

chargement, alors que Swissport s'arrêtait à 140 francs lors d'une première négociation menée sous la houlette de François Longchamp la semaine dernière. Les employés s'insurgeaient par ailleurs contre une clause réduisant le salaire de 20% lors des trois premiers jours de maladie. La direction de l'entreprise expliquait vendredi passé «tenir à ce moyen de lutte contre l'absentéisme». Enfin, le SSP réclamait 2,50 francs de plus par heure travaillée de nuit.

Résultat: les bagagistes verront

leurs salaires augmentés de 40 francs par mois, et d'une prime mensuelle de 100 francs pour port de charge. Par ailleurs, l'indemnité pour horaires de travail irréguliers passe de 2,75 francs à 3,10 francs, ce qui représente au total une hausse de 180 francs par mois, se réjouit Yves Mugny, qui a mené les négociations pour le SSP. Enfin, les grévistes ont obtenu gain de cause concernant les absences pour cause de maladie: les salaires seront versés à 100% dès le premier jour sur présentation d'un certificat médical. Ces nou-

velles dispositions viendront s'ajouter à la CCT entrée en vigueur le 1er janvier 2010. Cette dernière avait été signée par le syndicat Push, une association du personnel créée par feu Swissair, mais était dénoncée par le SSP. L'accord est applicable un an.

### ■ Un ministre sur la réserve

Silencieux jusqu'à présent, le ministre et président de l'AIG, François Longchamp, avait été critiqué au début de la grève pour sa décision de ne pas intervenir. A droite, on lui reprochait ses multiples casquettes, tout comme au SSP, qui s'élevait contre sa position de juge et partie. N'aurait-il pas dû réagir plus tôt, histoire d'éviter une grève qui a mis l'AIG dans une position délicate pendant les deux week-ends les plus chargés de l'année en termes d'affluence?

«Chaque fois que l'Etat doit intervenir dans un conflit de ce type, le partenariat social perd du terrain», affirme aujourd'hui le radical, qui accueille son succès avec prudence. S'il a fini par s'en mêler, dit-il, c'est parce que plusieurs tentatives de conciliations et de négociations avaient échoué.

«Jeudi passé, les deux parties ont estimé que mon intervention serait utile. Il y avait des tensions extrêmes, et une situation juridique complexe.» Le fait qu'une grève soit menée contre une CCT en vigueur est inédit, poursuit François Longchamp.

Sur ses différents mandats, que nombre d'acteurs politiques jugent incompatibles, le radical rappelle qu'il avait déposé il y a deux ans un projet de loi visant à modifier la composition du conseil d'administration de l'AIG et met-

tre fin à sa présidence. «Il a été accepté en commission, j'attends que les partis politiques veuillent bien le voter.»

Du côté du SSP, on se réjouit avec parcimonie. Si l'entier des exigences initiales des bagagistes n'a pas été pris en compte, les conditions de travail ressortent de la crise améliorées. Selon les chiffres présentés par Swissport vendredi passé, le plus bas salaire s'élève à 3570 francs, indemnités non comprises, et le salaire moyen est de 5165 francs. Les bagagistes, dont le travail est physiquement pénible, se situent dans la fourchette basse. Apparemment, l'entreprise disposait d'une marge de manœuvre. Injoignable hier, la direction n'a toutefois pas commenté l'accord.

### Menaces syndicales

Satisfait d'avoir poussé l'Etat sur le devant de la scène, Yves Mugny promet de ne pas en rester là: la demande de voir François Longchamp imposer une CCT de branche à l'aéroport n'ayant pas été entendue, il affirme que «d'autres mouvements vont voir le jour en 2010 dans d'autres entreprises».

Une menace qui laisse le ministre de marbre: «Cela relève de la stratégie syndicale, que je n'ai pas à commenter.» Tout comme l'exigence de renforcement de la surveillance de l'Etat sur l'AIG, régie publique autonome qui a délégué des pans entiers d'activités à des sociétés privées: «Toutes les entreprises mandatées ou concessionnées par des établissements autonomes doivent être dotées d'une CCT ou signer l'engagement à respecter les usages en vigueur dans le canton», explique le radical.

## Les leçons d'un conflit social

### Commentaire

Après avoir été sous-estimé pendant les premiers jours, le conflit social à l'aéroport de Genève a tourné à l'affaire d'Etat. La paix aura finalement été signée dans le bureau de François Longchamp, auquel la responsabilité prestigieuse de l'aéroport aura valu d'aller au feu pour l'une des premières fois. Au final, vu les positions de départ, les gains obtenus par les grévistes semblent modestes. Ils n'avaient pas la force ni le soutien permettant d'aller au-delà. Mais ils peuvent en tout cas se féliciter d'avoir fait entendre leur voix et forcé l'Etat à s'en mêler.

Plusieurs leçons peuvent être tirées de ce conflit, pour l'Etat notamment. Dans un contexte de difficultés économiques et d'inégalités salariales, le risque d'étincelle est présent. Les grévistes n'ont pas paralysé l'aéro-

port mais mis en évidence des conditions de travail qui rendent la colère compréhensible. L'Etat a vaincu ses hésitations et fini par s'en mêler. Il n'y avait pas d'autre solution pour rétablir le dialogue entre le personnel de l'une des infrastructures majeures de Suisse romande et

leur employeur, qui est aujourd'hui une société «anonyme» aux mains d'une société de capital-investissement.

L'épisode de la grève des bagagistes devrait servir d'avertissement à l'Etat quant à l'importance de son rôle de vigilance dans le domaine social. Reste la double casquette de François Longchamp, à la fois ministre de tutelle et président de l'aéroport. Elle a rendu le magistrat juge et partie, ce qui a pu freiner son intervention et contribuer dans un premier temps au durcissement du conflit. Cet anachronisme ne devrait plus être. **Yelmarc Roulet**